

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire Marie-Victorin tenue le 22 mai 2001, à 21 h 13 à la salle Flore laurentienne située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, St-Laurent Est à Longueuil.

Présences

Commissaires :

Mesdames : Lucie Désilets, Fernande LeBlanc-Sénéchal

Messieurs : Michel Chamberland, Normand Héroux, Yves Langevin, Jean Létourneau, Serge Mainville

Formant quorum sous la présidence de madame Fernande LeBlanc-Sénéchal.

**Commissaires
représentant
les parents :**

- du primaire : Madame Johanne Gaudreau
- du secondaire : Monsieur Claude Roy

**Sont également
présents :**

Monsieur Rolland Descheneaux, secrétaire général
Monsieur Serge Lefebvre, directeur général
Madame Denise Lussier, directrice générale adjointe
Madame Huguette Richard, directrice générale adjointe
Monsieur Antonio Pellegrino, directeur général adjoint
Monsieur Jacques Leblanc, coordonnateur Service des ressources matérielles

Ouverture de la
séance

Madame Fernande LeBlanc-Sénéchal déclare la séance ouverte. Il est précisément 21 h 13.

49-CE-2000-2001
Adoption de l'ordre
du jour

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lucie Désilets que l'ordre du jour soit adopté avec la modification suivante :

Retirer les points 12.2 et 12.4

Adoptée unanimement

Ordre du jour

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
 2. Adoption de l'ordre du jour
 3. Procès-verbal :
 - 3.1 Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 avril 2001
 4. Questions orales du public
 5. Affaires de la Direction générale
 6. Affaires du Secrétariat général
 7. Affaires du Service de la formation générale des jeunes
 8. Affaires des Services complémentaires
 9. Affaires du Service des ressources humaines
 10. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaires
 11. Affaires du Service des ressources financières et de l'approvisionnement
 - 11.1 Modalités de paiement - Taxes scolaires
 12. Affaires du Service des ressources matérielles :
 - 12.1 Édifice Marie-Victorin et école secondaire Gérard-Filion - Contrats en entretien ménager
 - 12.2 PCP078/187 - École Gérard-Filion - Fenestration/Bloc A
- Affaires du Service du développement institutionnel

13. Affaires du Service des technologies de l'information
14. Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes:
 - 15.1 Calendriers scolaires 2001-2002 pour la formation professionnelle et l'éducation des adultes
15. Autres points
16. Questions orales du public
17. Parole aux commissaires
18. Parole aux commissaires représentant les parents
19. Ajournement ou clôture de la séance

50-CE-2000-2001

Adoption du
procès-verbal

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jean Létourneau que le procès-verbal de la séance ordinaire du 24 avril 2001 soit adopté avec dispense de lecture et sans modification.

Adoptée unanimement

51-CE-2000-2001

Modalités de
paiement - Taxes
scolaires

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Serge Mainville :

QUE les intérêts qui doivent être chargés aux contribuables sur les arriérés de taxes, conformément à la *Loi sur l'instruction publique*, le soient selon les modalités suivantes :

1. Intérêts calculables à partir du 1^{er} août 2001;
2. Pour les comptes de 5 \$ et plus, aucun intérêt si le contribuable paie avant le 13 août 2001;
3. Pour les comptes de moins de 5 \$, aucun intérêt si le contribuable paie avant le 30 juin 2002.

Adoptée unanimement

52-CE-2000-2001

Édifice
Marie Victorin et
école Gérard-Filion -
Contrats en
entretien ménager

CONSIDÉRANT la recommandation favorable de la direction de l'école secondaire Gérard-Filion;

CONSIDÉRANT la proposition du 8 mars 2001 de la firme Services ménagers Roy ltée;

CONSIDÉRANT la proposition du 20 avril 2001 de la firme Services ménagers Roy ltée;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable de la direction du Service des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de travail des commissaires du 8 mai 2001;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Normand Héroux :

QUE le contrat d'entretien ménager de l'école secondaire Gérard-Filion soit reconduit pour une durée de trois ans avec la firme « Services ménagers Roy ltée » pour un montant forfaitaire total de 332 906,55 \$ par année, taxes incluses;

QUE le contrat d'entretien ménager de l'édifice Marie-Victorin (siège social) soit reconduit pour une durée de trois ans avec la firme « Service ménagers Roy ltée » pour un montant forfaitaire total de 63 039,13\$ par année, taxes incluses;

QUE la directrice du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer les contrats et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée unanimement.

53-CE-2000-2001

CONSIDÉRANT que cinq (5) firmes se sont procuré des cahiers de charge;

PCP078/187 - École
Gérard-Filion -
Fenestration/Bloc A

CONSIDÉRANT que quatre (4) firmes ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme « Le Groupe Petrone inc. », architectes;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Serge Mainville :

QUE le contrat pour le projet PCP078/187, école Gérard-Filion, fenestration/bloc A, soit accordé à la firme « Constructions Pier-Jal inc. » pour un montant total de 291 750,00 \$, taxes incluses, selon le tableau comparatif d'ouverture de soumissions du 17 mai 2001 déposé par le Service des ressources matérielles;

QUE la directrice du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer les contrats et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée unaniment

54-CE-2000-2001
Calendriers scolaires
2001-2002 pour la
formation profession-
nelle et l'éducation
des adultes

CONSIDÉRANT la consultation faite auprès des différentes tables;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lucie Désilets :

QUE les calendriers scolaires 2001-2002 des centres énumérés ci-après et datés du 11 mai 2001 soient adoptés :

- Centre d'apprentissage personnalisé (CAP);
- Centre d'éducation des adultes Antoine-Brossard;
- Centre d'éducation des adultes des 16-18 ans;
- Centre d'éducation des adultes Le Retour;
- Centre d'éducation des adultes Le Moyne-D'Iberville;
- Centres de formation professionnelle Gérard-Filion, Jacques-Rousseau et Pierre-Dupuy

Adoptée unaniment

55-CE-2000-2001
Clôture de la
séance

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Serge Mainville que la séance soit close.

Adoptée unaniment

Il est précisément 21 h 20 lorsque les délibérations prennent fin.

L.I.P., a. 170

Présidente

Secrétaire général